

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : COMMUNE D'AUTEUIL LE ROI

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le

ID : 078-217800341-20210325-2020AFFECT07-DE

Date de Convocation : 18/03/2021	Décisions N° : 07	Membres : En Exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14
----------------------------------	-------------------	-------------------------------------------------------------

25/03/2021

Le Conseil Municipal, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de .Marie-Christine CHAVILLON

Etaient présents : M. BERTHON, M. BLONDEAU, M. CAPELLE, Mme CHAVILLON, Mme CLÉMENCE
Mme COURREGÉ, M. DE LAROCHE, Mme JONIEC, Mme MURET, M. JONIEC, Mme SCHMIT, M. JAMOT,

Etaient excusés : Mme PATIN a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Etaient absents : Mme GADRAS

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 404 442.44 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 197 587.42 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -114 331.73 €

Un solde d'exécution (Excédent- 002) de la section de fonctionnement de : 174 485.80 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 68 631.00 €

En recettes pour un montant de : 47 351.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 372 073.22 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'affectation du résultat de la commune, **14 voix POUR**